

Le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en vigueur, afin de sécuriser au mieux vos informations personnelles face au numérique et à ses nouveaux usages.

En accord avec nos valeurs et notre métier, depuis toujours, nous nous engageons à protéger vos données personnelles et votre vie privée.



Ce qu'il faut retenir du RGPD

- Un **cadre juridique unique** pour l'ensemble de l'Union Européenne,
- Une réglementation basée sur **la transparence** et la **responsabilisation** de tous les acteurs traitant des données.
- Un **renforcement des droits** des personnes.

Une démarche déjà au cœur des valeurs de la Caisse d'Épargne



Sécurité

Nous réaffirmons notre engagement à protéger durablement vos données et votre vie personnelle autant que vos comptes bancaires.



Ethique

Nous collectons, utilisons et stockons vos données de manière responsable et éthique.



Transparence

Nous nous engageons à vous informer sur l'utilisation de vos données et sur vos droits.

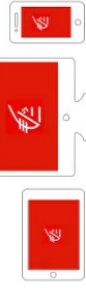
Quelles données sont concernées ?



Les données que vous nous communiquez (civilité, nom, prénom, coordonnées...)



Les données issues de votre activité bancaire (produits auxquels vous avez souscrit, vos opérations bancaires...)



Les données liées à votre activité sur les sites internet et l'application mobile Caisse d'Épargne (pages consultées, numéro de client banque à distance...)



Certaines informations ne sont pas collectées

par la Caisse d'Épargne telles que :
Vos opinions politiques, religieuses, philosophiques,
vos origines, votre appartenance syndicale...

Pourquoi nous collectons des données ?



Pour la souscription et la gestion de vos produits et services bancaires.



Pour vous proposer un accompagnement et des offres personnalisées toujours plus utiles et proches de vos besoins.



Pour remplir nos obligations légales et réglementaires et notamment combattre le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme.